Nations Unies $A_{56/944}-S_{2002/543}$



Distr. générale 15 mai 2002 Français Original: arabe

Assemblée générale Cinquante-sixième session Point 42 de l'ordre du jour La situation au Moyen-Orient Conseil de sécurité Cinquante-septième année

Lettre datée du 15 mai 2002, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Liban auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir un tableau statistique (voir annexe) dans lequel sont énumérées les violations israéliennes perpétrées durant le mois d'avril 2002 dans l'espace aérien, terrestre et maritime libanais, dont le nombre total est de 86.

Ces violations et attaques israéliennes contre la souveraineté du Liban, dans les airs, sur terre et en mer, constituent une violation de la Ligne bleue et des dispositions de la résolution 425 (1978), menacent la stabilité et font régner la tension dans la région.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 42 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim (Signé) Houssam Asaad **Diab**

Annexe à la lettre datée du 15 mai 2002, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Liban auprès de l'Organisation des Nations Unies

Résumé des informations

Tableau statistique indiquant le nombre de violations commises par Israël durant le mois d'avril 2002

	Violations terrestres								
	Infractions		Violations terrestres	Attaques militaires	Violations maritimes	Violations aériennes			
	lenaces et brandissement d'armes, enlèvement de terres, mise en place e concertina à l'intérieur du territoire libanais	ent sà du a	de constructions à l'intérieur du	Raids aériens, bombardements de zones militaires et de centres importants	Incursions dans les eaux territoriales, tirs de fusées éclairantes	Total	Hélicoptères	Avions de reconnaissance	Avions de combat à réaction
Le nombre total des violations durant le mois précédent était de 31. Le tableau ne contient pas les violations perpétrées dans la zone des fermes de Chebaa et les collines de Kfar Chouba occupées parce que ces zones sont considérées comme zones									
d'opérations 86 militaires.	_	11	11	11	4	60	4	22	34

Pour information.